

RAPPORT pour la Commission Consultative des Services Publics Locaux

Rapports d'activité 2024-2025 de la Délégation de Service Public de la cuisine en production à l'école LA CLAVELLE par le groupe ANSAMBLE.

Exposé des motifs

Une Délégation de Service Public a été mise en place entre la commune de Gaillac et la société Ansamble pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020. Cette délégation a fait l'objet d'un transfert à la Communauté d'Agglomération au transfert de la compétence scolaire au 01/01/2017. La DSP a été maintenue par renouvellement pour la période 2021-2026, puis prolongée d'un an vis-à-vis des échéances électorales de mars 2026.

La société Ansamble exploite la cuisine de l'école La Clavelle et en gère son fonctionnement. Les repas sont préparés pour les enfants de La Clavelle et les enfants des écoles de La Voulte, Catalanis, qui se déplacent au restaurant scolaire La Clavelle pour déjeuner.

Les repas de Tessonnières, St Cécile d'Avès, Louise Michel sont livrés en liaison chaude **ainsi que Lentajou depuis septembre 2024.**

En parallèle de la restauration scolaire, le délégataire prépare également des repas pour le CCAS de la ville de Gaillac (portage à domicile pour les personnes âgées).

Le délégataire gère en direct la facturation aux familles et facture également la Communauté d'Agglomération pour la différence due concernant le prix du repas ou réversion si le prix demandé aux familles est supérieur au prix conclu (part sociale du repas).

Cette gestion comprend les droits d'exploitation du service, ainsi que l'ensemble des installations de nature mobilière et/ou immobilière affectées à l'exploitation de ce service.

Rappel des objectifs à poursuivre par le délégataire

Elaborer les repas en conformité avec la législation en vigueur, pour 4 catégories d'usagers : élèves du premier degré, enseignants, personnel d'encadrement et de surveillance, personnes relevant du CCAS.

- Assurer l'approvisionnement en denrées et la gestion de l'approvisionnement des denrées
- Assurer la confection des repas en conformité avec les prescriptions qualitatives et nutritionnelles et les normes de sécurité et d'hygiène en vigueur
- Assurer la confection de plateaux repas pour livraison au domicile des personnes âgées conformément aux normes de sécurité et d'hygiène en vigueur en liaison froide
- Assurer le dressage de table pour les enfants de maternelle à la Clavelle
- Assurer le service au self à la Clavelle
- Assurer l'encadrement et la formation du personnel salarié par la société
- Assurer le contrôle de l'hygiène, notamment la réalisation, à ses frais des autos contrôles microbiologiques prévus par la réglementation
- Assurer les contrôles de la sécurité
- Assurer l'entretien des locaux, la maintenance du matériel de la cuisine centrale
- Assurer la participation à l'information en matière nutritionnelle
- Assurer la perception du prix du repas auprès des usagers ou de leur famille, la gestion, la facturation, la comptabilité

Ainsi, à travers la rencontre du 13 juillet 2025, nous avons pu établir que les principes généraux ont pu être respectés.

La Commission de Délégation de Service Public est invitée à étudier le rapport permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Eléments principaux :

	BILAN 2024-2025		
Animations	- Repas des aînés - Animations autour de « l'art entre en scène » et de la découverte des légumineuses (avec des animations)		
RH	Pas de changement majeur. 1 augmentation de contrat (de 30 à 35h), 2 départs remplacés et une création de poste à 24h		
Fonctionnement	Labellisation Ecocert niveau 1 (identique à l'an passé) pour toutes les écoles de Gaillac		
Audits hygiène	3 audits note 19.9/20		
Effectifs/année scolaire	101 882 repas (pour mémoire : 102 955 repas en 2023-2024)		
Déchets - Recyclage	Lutte contre le gaspillage alimentaire Valorisation des biodéchets : contrat Cler Verts		
Approvisionnement	EGalim : 65.3% d'achats de produits durables et de qualité dont 26.9% de bio Achats locaux (Occitanie) : 18.97%		
Compte-rendu financier			
		2024/2025	2023/2024
	CA Net	515 380 €	529 494 €
	Total dépenses	531 003 €	525 854 €
	Contribution d'exploitation	-15 623 €	+ 3 640 €
	Impayés	53 081 €	55 480 €

Le plan de prévention a été remis à jour en partenariat.

De même nous avons travaillé en collaboration afin de mettre en place l'harmonisation des tarifs sur la ville de Gaillac à partir de janvier 2026.